

Initiatives parlementaires

gouvernement fédéral n'est qu'un des nombreux partenaires qui ont voix au chapitre pour ce qui est de l'orientation que prend le Centre.

Les autres partenaires sont également les principaux bénéficiaires des produits du centre. En prenant cette décision, le gouvernement ne fait que demander aux autres partenaires d'accepter une part plus équitable des responsabilités financières à l'égard des produits. Ils paieront davantage seulement pour l'emballage et la distribution des produits qu'ils utilisent. Je ne crois pas que cela soit exagéré. C'est tout à fait juste.

• (1310)

Auparavant, le système n'était pas aussi juste. Seulement un dixième de la main-d'oeuvre canadienne relève du gouvernement fédéral en matière d'hygiène et de sécurité au travail, soit environ un million de travailleurs. Pourtant, le gouvernement fédéral assume la plus grande partie du financement du centre.

Par contraste, les membres du Congrès du travail du Canada sont plus que deux fois plus nombreux que les travailleurs relevant du gouvernement fédéral. Il me semble donc qu'il est temps que nous trouvions un système plus équitable de partage des coûts.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a donné aux travailleurs, aux syndicats, aux employeurs, aux gouvernements et aux particuliers tous les outils nécessaires pour protéger leur hygiène et leur sécurité immédiates, mais nous devons nous souvenir qu'en échange on a fourni les outils économiques nécessaires pour devenir efficace sur le marché canadien. Nous sommes d'accord avec cela et nous le reconnaissons. Nous sommes d'accord également avec le fait qu'il est important que les particuliers, les syndicats et les petites entreprises aient accès à des renseignements peu coûteux relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été un foyer de collaboration tripartite, d'innovation et de dissémination efficace de l'information depuis sa création en 1978. Nous sommes aussi d'avis que c'est un élément unique et essentiel d'un système national d'information conçu par les Canadiens pour protéger la vie et la santé des travailleurs et maintenir une économie viable grâce à la collaboration.

M. Bob Kilger (Stormont—Dundas): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion présentée à la Chambre par mon collègue, le député de Hamilton-Ouest.

Tout comme lui, je suis très inquiet que le gouvernement ait décidé de ne plus financer le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Le gouvernement devrait revenir sur sa décision et indiquer le plus tôt possible qu'il continuera de le financer.

L'importance et la valeur du Centre sont indiscutables. Le Centre est essentiel à la protection des travailleurs canadiens. Il est reconnu, au Canada et à l'étranger, pour la qualité et la quantité des informations et des services qu'il fournit sur les questions touchant la santé et la sécurité au travail.

Le Centre a pour mandat d'assurer la promotion de la santé et de la sécurité au travail et il se préoccupe autant de la santé physique que de la santé mentale des travailleurs. Tous conviendront que les services qu'il a rendus ont largement contribué à améliorer, au Canada, la sécurité au travail et la production économique.

Grâce à l'excellent travail qu'il accomplit, les travailleurs sont un peu moins souvent victimes des trop nombreux accidents qui les rendent incapables de travailler ou pire. Il faut empêcher que se produisent des accidents de travail causant la mort ou des blessures graves. C'est ce à quoi le Centre s'emploie avec un succès évident depuis sa création, en 1978.

Vu le rôle important que le Centre joue, il est vraiment insensé que le gouvernement fédéral ait décidé de ne plus le financer du tout à compter d'avril 1991, d'autant plus qu'il lui assure son financement de base. Il est certain que cette décision sera néfaste pour les activités du Centre.

Les fonds consentis au Centre depuis 12 ans par le gouvernement fédéral sont des fonds bien placés. Le Centre a un budget annuel qui oscille entre 8 et 12 millions de dollars, ce qui veut dire environ un dollar par travailleur, par année. Ce n'est pas trop si l'on tient compte du fait que ce sont la vie et les conditions de travail des Canadiens qui sont en jeu.

Le 28 avril de l'an dernier, le ministre du Travail a déclaré à la Chambre que les accidents de travail entraînaient des coûts directs et indirects d'environ 17,5 milliards de dollars par année. Il ajoutait que cela représentait un très lourd fardeau pour la nation. Je suis d'accord avec lui, c'est un fardeau excessif. Pourtant, ce ministre et